OGEC ECOLE SAINT JEAN
Etablissement Catholique Privé d'enseignement sous contrat d'association immatriculée
SIRET 306 065 012 000 16 NAF 8520Z
MCE ST CHRISTOPHE N°0000568581
661 Avenue Charles Albert 73290
LA MOTTE-SERVOLEX
Tél : 04 79 25 41 67

Règlement Financier (Année scolaire 2025/2026)

Chers parents,
Vous trouverez ci-dessous les tarifs pour l'année prochaine. L'école se veut ouverte à tous et les difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à la liberté de choix des familles.
Nous vous remercions dès à présent pour votre confiance.
La cheffe d'établissement et l'OGEC Saint Jean

La contribution des familles comprend :

1. LE FORFAIT FOURNITURES ET FRAIS PEDAGOGIQUES

L'école Saint Jean fournit à chaque élève des cycles 1,2 et 3 les cahiers, manuels, ardoises, supports éducatifs et culturels nécessaires, ainsi que les draps de sieste et loisirs créatifs pour les cycles 1.
Les agendas, trousses et fournitures de trousse restent à la charge des familles.
Afin de participer à ces dépenses ainsi qu'aux divers frais de gestion administrative, **un règlement de 20€ par élève est demandé à l'inscription et sera encaissé en avril 2025.** (Virement ou espèces acceptés)

2. LA CONTRIBUTION VARIABLE

La contribution comprend la cotisation diocésaine, la mutuelle globale St Christophe (il n'est pas nécessaire de souscrire à une assurance scolaire extérieure), et la participation aux activités annexes (sorties sportives, culturelles et pédagogiques-hors séjours longs).
Cette contribution est calculée en fonction de votre quotient familial du mois d'août 2025 délivré par la CAF (téléchargeable sur www.caf.fr) **et à remettre avant le vendredi 26 septembre 2025.**
Sans présentation de cette attestation, nous serions contraints de facturer automatiquement la contribution de la tranche 7.
Pour les familles dont les parents sont séparés, nous vous demandons de fournir le justificatif QF CAF ou revenu fiscal de chacun, la contribution sera ainsi calculée équitablement.

QF CAF AOUT 25	**FRAIS AVRIL**	**1 VST AOÛT**	10 MENS. 25-26	2ème enfant	3ème enfant	4 et +
T1 inf à 548€	20€	77€	55€	49.50€	27.5€	offert
T2 549€ à 805€	20€	77€	60€	54€	30€	offert
T3 806€à 1085€	20€	77€	66.5€	59.85€	33.25€	offert
T4 1086€ à 1370€	20€	77€	73€	65.70€	36.5€	offert
T5 1371€ à 1900€	20€	77€	76€	68.40€	38€	offert
T6 1901 à 2500€	20€	77€	79€	71.10€	39.5€	offert
T7 sup à 2500€	20€	77€	83.5€	75.15€	41.75€	offert

La contribution peut être prélevée en 10 mensualités d'octobre à juillet ou réglée par virement ou chèque(oct-janv-avril)

- ✓ **Un premier versement d'engagement de 77€ par élève est demandé à l'inscription**, **encaissement en août 2025**.
  (Avec la possibilité de régler en 2 fois, août et septembre, pour les familles inscrivant plusieurs enfants.)
- ✓ **Une réduction sera appliquée pour les familles scolarisant plusieurs enfants au sein de l'établissement.**
  (Hors frais de fournitures et acompte d'engagement)
  -10% sur la contribution du 2ème enfant, -50% sur celle du 3ème enfant et la gratuité pour le 4ème enfant.
- ✓ **Pour toute inscription d'un nouvel élève, un chèque de 50€ vous sera demandé pour couvrir les frais liés à l'enregistrement du dossier.**

LES SERVICES

Vous pouvez bénéficier, au sein de l'établissement, de services en formule abonnement.
Les abonnements sélectionnés sur votre dossier d'inscription seront ajoutés à votre facture annuelle, les repas et jours de garderie non consommés en formule abonnement ne pourront être remboursés.
Pour les abonnés, seules les absences d'au moins 2 semaines consécutives pourront donner lieu à un avoir sur les services (cantine et garderie) sur présentation obligatoire d'un certificat médical.

SERVICES	10 MENUSALITES 25-26
GARDERIE JOURNEE	52.5€
GARDERIE MATIN	31€
CANTINE	**4J** 105.8€ **3J** 81€ **2J** 56.2€
ETUDE DIRIGEE	**2J 35.2€ 1J 20.8€**

- **La garderie** fonctionne de **7h15 à 8h15** et de **16h45 à 18h30**, tous les jours de classe dès la rentrée.
  La réservation et l'annulation se font sur le site « école directe » jusqu'au matin 8h30 dernier délai, la veille pour le service garderie du matin.

- **La cantine scolaire** fonctionne tous les jours de classe dès la rentrée.
  La réservation et l'annulation se font sur le site « école directe » jusqu'au matin 8h30 dernier délai.
  Seuls les enfants en formule abonnement à jours fixes pourront bénéficier du service piquenique lors des sorties scolaires.

La réservation et l'achat de ticket occasionnel pour les services de cantine et garderie se font sur « école directe ».
Le ticket unitaire garderie du matin est vendu 3€, le ticket unitaire garderie du soir à 4.5€, le ticket unitaire cantine à 8.2€

- **L'étude dirigée** fonctionne de la 2ème semaine de classe jusque mi-juin, les enseignants de toutes les classes se relayeront aléatoirement les lundis et jeudis pour assurer ce service d'accompagnement et d'aide aux devoirs.

A NOTER :

- Toute demande de modification significative de votre contribution en cours d'année devra être accompagnée de justificatifs et fera l'objet d'un entretien avec la cheffe d'établissement.
- Tout rejet de prélèvement sera facturé à hauteur de nos frais bancaires (frais variables).
- Tout dépassement d'horaire de garderie sera facturé 20€ par jour et par famille.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET LA CATECHESE

En cas d'adhésion, les cotisations Apel et catéchèse seront prélevées directement avec votre contribution et apparaitront sur votre facture globale.

LES ACTIVITES

Les activités proposées à l'école Saint Jean peuvent être prélevées directement avec votre contribution ou êtres réglées par chèque à l'ordre de l'OGEC.